

Division du 1^{er} degré
Affaire suivie par :

Cindie CHRISTOPHEL
Tél. 03 88 45 92 86
Mél : mouvement.1d67@ac-strasbourg.fr

65 avenue de la Forêt Noire
CS 30006
67083 STRASBOURG Cedex

Mesdames les institutrices et professeures des écoles et
messieurs les instituteurs et professeurs
des écoles du Bas-Rhin

s/c de mesdames les inspectrices et messieurs les inspecteurs
de l'éducation nationale chargés de circonscription du 1^{er} degré

Strasbourg, le **31 AOUT 2026**

Objet : 5^{ème} appel à candidatures– postes à profil Rentrée 2026

P.J : Fiches de candidature et fiches de poste

Conformément à la circulaire du 20 janvier 2026 relative aux postes profil, j'ai l'honneur de vous informer que les postes référencés ci-dessous sont à pourvoir à la rentrée scolaire 2026 (fiches de postes jointes).

- 1) **CPC Strasbourg 5 (50%), DSDEN du Bas-Rhin**
- 2) **Direction Groupe scolaire Schluthfeld, Strasbourg (Strasbourg 6)**
- 3) **Enseignant/ Enseignante UPE2A**
Ecole Élémentaire Guynemer I et Guynemer II, Strasbourg (Strasbourg 3)
- 4) **Poste ASH uniquement accessibles aux enseignants/enseignantes du 1^{er} degré :**
Chargé/ chargée de parcours de scolarisation à la MDPH Alsace – antenne du Bas-Rhin

Les modalités de recrutement sont les suivantes :

Les enseignants et enseignantes volontaires devront adresser pour **le lundi 7 septembre 2026, délai de rigueur et par mail uniquement** à l'IEN de leur circonscription la fiche de candidature ci-jointe accompagnée de la photocopie du dernier rapport d'inspection ou du compte rendu de rendez-vous de carrière afin que celui-ci émette un avis.

Les IEN transmettront les documents **par mail** au bureau de la gestion collective au plus tard pour le **mercredi 9 septembre 2026** à l'adresse :

mouvement.1d67@ac-strasbourg.fr

Les candidats et candidates seront convoqués par mail et reçus par la commission d'entretien.

Les entretiens se dérouleront le mercredi 16 septembre 2026 (date indicative).

Pour rappel : le choix d'une affectation sur un poste à profil sera prioritaire sur une éventuelle affectation obtenue à la première phase du mouvement.

Pour le directeur académique,
L'adjointe au directeur académique chargée du 1^{er} degré


Marie ROGLER